



## REPERER LES DYNAMIQUES ET LES FRAGILITES DES TERRITOIRES LIGERIENS POUR MIEUX ANTICIPER LES EVOLUTIONS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS

Les territoires qui composent la région des Pays de la Loire ne disposent pas des mêmes atouts ni des mêmes fragilités. Ainsi, même si dans son ensemble, la région possède une dynamique démographique et un tissu productif varié lui permettant de faire face aux aléas conjoncturels sur une activité donnée, est-ce le cas pour chaque zone d'emploi ? Les métropoles sont-elles moins exposées du fait de la diversité de leurs activités et de la présence de secteurs porteurs ? Enfin de quel capital attractivité dispose chacun des territoires dans un contexte de creusement des fractures territoriales ?

### DEMOGRAPHIE : ENTRE DYNAMIQUES TERRITORIALES ET CONCENTRATION METROPOLITAINE

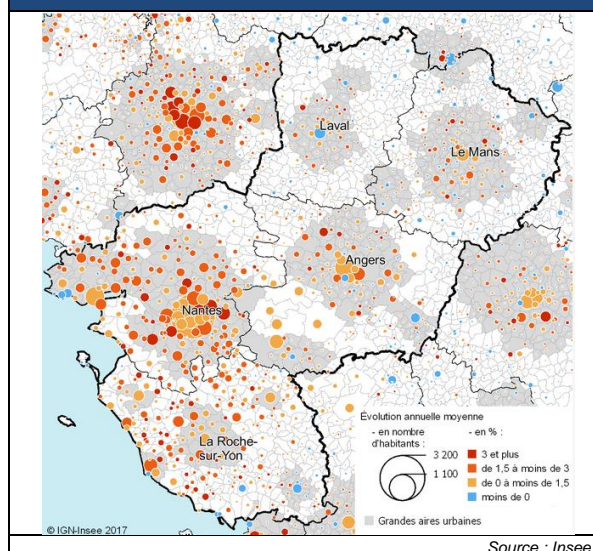
Entre 2009 et 2014, la région des Pays de la Loire s'est accrue de 30 320 habitants supplémentaires en moyenne chaque année. Avec une population qui augmente en moyenne de 0,8% par an, la région se classe au 3ème rang national pour son rythme de croissance. Cette croissance démographique s'explique pour moitié par un excédent des arrivées dans la région sur les départs (solde migratoire) et pour moitié par un excédent des naissances sur les décès (solde naturel), tandis qu'au niveau national, 84 % de la croissance démographique est due au solde naturel.

Néanmoins, des disparités existent entre les départements et entre les communes de la région. Ainsi, si la dynamique démographique est positive dans 70 % des communes des Pays de la Loire, les territoires du nord de la Loire-Atlantique, du sud-est de la Vendée, du sud-est du Maine-et-Loire, du nord de la Mayenne et de l'est de la Sarthe présentent davantage de communes qui perdent de la population (1). A l'inverse, Nantes et son aire urbaine enregistrent 40% de la croissance régionale de la population.

Si les tendances démographiques récentes se maintiennent, les Pays de la Loire compteraient près de 80 000 jeunes supplémentaires d'ici 2040. La Loire-Atlantique, la Vendée et le Maine-et-Loire seraient les départements les plus concernés, même si, grâce à la fécondité, l'augmentation du nombre de jeunes concernerait quasiment tous les espaces de la région (grands centres urbains, littoral, périurbain, espace rural), à l'exception de la Communauté urbaine du Mans (2). Ces jeunes sont le plus souvent demandeurs

pour réaliser leurs parcours dans les grandes agglomérations, ce qui pourrait engendrer des mouvements migratoires importants vers celles-ci renforçant par là même la concentration métropolitaine de la population régionale. Ainsi, Nantes Métropole pourrait gagner 2600 jeunes chaque année à partir de 2030 contre 1700 aujourd'hui.

Evolution annuelle moyenne de la population, par commune, entre 2009 et 2014



Si ce scénario se confirme, les politiques publiques devront répondre à de nombreux défis : capacité d'accueil des jeunes en formation initiale, capacité qualitative et quantitative de l'enseignement supérieur à répondre aux besoins des jeunes, logement, tissu économique favorisant l'insertion sur le marché du travail, Et elles devront également être attentives à ce que les villes moyennes restent associées à cette

dynamique et à ne pas créer un système à deux vitesses.

## ECONOMIE ET EMPLOI : MIEUX ARTICULER LES DIFFERENCES DES TERRITOIRES

Les caractéristiques du tissu économique et la dynamique des créations d'emploi des territoires permettent d'apprécier les capacités du territoire à se développer (3) ou à être accompagné face à d'éventuelles difficultés pouvant par exemple être liées à une spécialisation trop marquée sur certains secteurs d'activités ou encore à une concentration d'emplois trop élevée dans un faible nombre d'établissements.

Si globalement, la concentration de l'emploi est plus faible en Pays de la Loire que dans les autres régions de France, une diversité de situations est observée au sein des vingt zones d'emploi qui composent la région.

Ainsi, les zones d'emploi comme celle de la Flèche, Segré, Ancenis et Cholet, dont l'emploi repose sur des activités industrielles en difficulté, ont été fortement impactées par la crise de 2008. A l'inverse, du fait de la diversité de leurs activités, les grandes métropoles de la région ont été moins exposées à la crise.

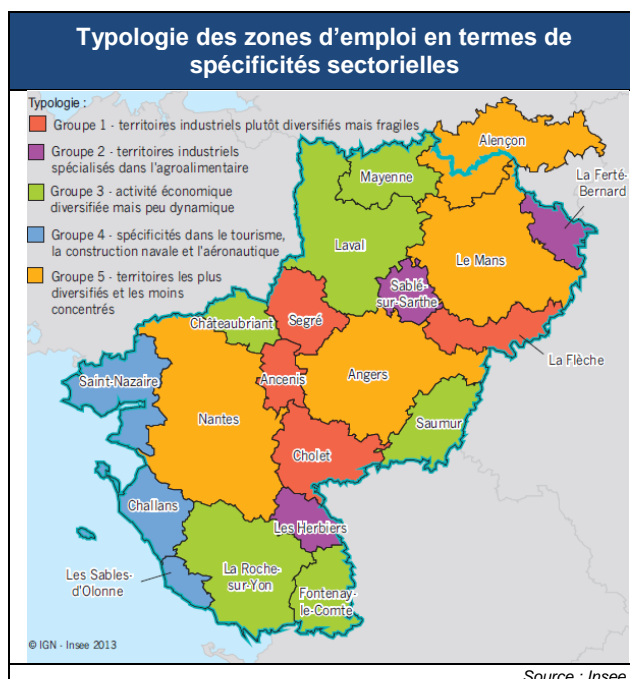
A partir de l'étude des spécificités sectorielles, l'Insee a réalisé une typologie des zones d'emploi de la région en cinq groupes qui appellent à une politique publique locale en adéquation avec leurs forces et leurs faiblesses.

Les zones du 1<sup>er</sup> groupe présentent de nombreux emplois dans l'industrie, porté par des activités certes, diversifiées, mais toutes en difficulté. Ainsi, l'enjeu essentiel est ici le maintien des emplois qui sont actuellement au sein des activités industrielles. Si sur la période passée, la zone d'Ancenis a réussi à relever ce défi, avec une hausse du nombre d'emplois de 7,4% entre 2007 et 2013 et un taux de chômage parmi les plus faible de la région (5,2%), la zone de la Flèche montre des difficultés et voit, sur la même période, ces emplois diminuer 2,1% et son taux de chômage atteindre 10,2% (Cf. tableau page suivante).

Les zones du groupe 2 (la Ferté-Bernard, Sablé-sur-Sarthe, les Herbiers) présentent les spécialisations sectorielles les plus marquées de la région. L'industrie agroalimentaire regroupe 18,5% des emplois, soit quatre fois plus qu'au niveau régional et les activités de fabrication de produits industriels divers regroupent 17,5% des emplois. Ce groupe est également marqué par une concentration élevée des emplois avec les dix plus grands établissements qui totalisent près d'un emploi sur cinq. Les enjeux de ce groupe se situent dans le maintien de l'emploi du secteur des produits industriels ou grâce à une restructuration du tissu productif local et donc à la nécessaire adaptation de la

main-d'œuvre locale. Dans ce groupe, la zone des herbiers est celle qui s'en sort le mieux avec, au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016, le plus faible taux de chômage de la région (5,2% contre 8,5%).

Les zones du groupe 3 (Châteaubriant, Saumur, Laval, Mayenne, Fontenay-le-Comte, la Roche-sur-Yon) présentent une activité économique diversifiée mais peu dynamique. Malgré une situation a priori favorable, le taux de chômage est supérieur à la moyenne régionale. La zone de Saumur affiche le plus fort taux de chômage de la région au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016 : 10,5%. Mayenne a vu quant à elle ses emplois diminuer de 4,5% mais son taux de chômage reste inférieur à la moyenne régionale (6,8%).



Le groupe 4, constitué des zones d'emploi de Saint-Nazaire, Challans et les Sables d'Olonnes se caractérise par une présence plus importante qu'ailleurs des activités liées au tourisme, activité porteuse malgré la crise. Par ailleurs, le secteur de la fabrication de matériels de transport concentre un certain nombre d'emplois, dont plus 4500 dans seulement trois établissements. Les taux de chômage sur les zones d'emploi de ce groupe sont tous supérieurs à la moyenne régionale mais les emplois ont augmenté sur la période 2007-2013 : de +1,1%.

Enfin, le dernier groupe, constitué de Nantes, Angers, et le Mans présente les caractéristiques des grandes zones urbaines. Ces zones sont moins fragiles face à une crise économique du fait de la diversité des activités sur le territoire, de la présence de secteurs porteurs et de leur faible concentration. Une exception néanmoins avec la zone d'Alençon qui enregistre la plus forte

baisse du nombre d'emplois entre 2007 et 2013 en région Pays de la Loire (-5,5%, Cf. tableau ci-dessous).

A travers cette typologie, on constate la très grande diversité des situations territoriales et la nécessité pour les pouvoirs publics de travailler à mieux coordonner l'ensemble de ces zones, notamment sur le plan du développement économique et de l'accompagnement formation. Selon une étude de France Stratégie, les métropoles – aires urbaines de plus de 500 000 habitants - captent davantage de créations d'emplois que les villes moyennes et petites (5). La métropolisation devrait se poursuivre et l'enjeu est de savoir si cette dynamique des métropoles est susceptible d'irriguer et d'être capable de faire réseau avec les territoires avoisinants.

### ATTRACTIVITÉ : GENERER DES EFFETS D'ENTRAINEMENT

La capacité d'un territoire à capter des ressources extérieures afin d'engendrer un effet d'entraînement sur l'économie locale est au cœur des projets de territoire. Si la zone de Nantes bénéficie des effets positifs de la métropolisation des emplois, les zones littorales, périurbaines et parfois rurales peuvent également présenter une autre forme d'attractivité (4).

En nombre d'établissements et d'emplois créés, la zone d'emploi de Nantes est la plus dynamique. Le

phénomène de métropolisation des emplois y est facilement observable. En partant du postulat que la répartition spatiale des fonctions n'est pas homogène sur le territoire, l'Insee a défini cinq fonctions qui sont plus spécifiquement localisées dans les grandes aires urbaines, ce sont les fonctions métropolitaines : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs. Sur la zone d'emploi de Nantes, ces fonctions représentent 11% des emplois (Cf. tableau ci-dessous). Cette part, plus élevée que la moyenne régionale, est à mettre en corrélation avec la part des actifs en emploi qui possèdent un diplôme de niveau I ou II (19,7% sur la zone d'emploi de Nantes) et la captation de nombreuses activités liées à la tertiarisation, l'économie de la connaissance et au développement des nouvelles technologies. Les autres agglomérations de la région, que sont Le Mans et Angers, ne semblent pas bénéficier de l'effet de concentration des fonctions métropolitaines même si la part des actifs possédant un niveau I ou II dépasse la moyenne régionale (13,7%) sur la zone d'Angers (16,2%).

Indicateurs par zone d'emploi					
Zones d'emploi	Taux de chômage localisé, 3 <sup>ème</sup> trimestre 2016 (%)	Evolution du nombre d'emploi 2007-2013 (%)	Part des actifs en emploi dont le diplôme le plus élevé est de niveau I ou II (%)	Part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'ensemble des emplois (%)	Part des seniors de 65 ans et plus dans la population totale
Alençon	9,5	-5,5	3,8	5	20,9
Ancenis	5,9	+7,4	8,8	6	16,4
Angers	10	+1,0	16,2	7	16,8
Challans	9,4	+1,5	6,0	4	26,5
Châteaubriant	8,3	+0,7	6,5	4	19,6
Cholet	7	+0,1	9,9	6	17,3
Fontenay-le-Comte	9,3	-0,3	5,7	3	22,3
La Ferté-Bernard	8,4	-2,7	5,7	5	21,5
La Flèche	10,2	-2,1	8,4	4	23,1
La Roche-sur-Yon	8,2	+2,9	10,1	5	18,2
Laval	6,8	+0,3	10,8	6	18,7
Le Mans	10,0	-2,3	13,1	7	18,8
Les Herbiers	5,2	+3,4	5,6	5	16,5
Les Sables-d'Olonne	10,6	+5,3	8,2	5	31,1
Mayenne	6,8	-4,5	6,0	4	21,2
Nantes	7,9	+5,2	19,7	11	14,8
Sablé-sur-Sarthe	8,3	+3,7	5,3	4	18,1
Saint-Nazaire	9,1	+1,1	11,4	6	21,0
Saumur	10,5	+1,2	8,6	4	21,0
Segré	7,3	-0,7	6,3	3	20,6
<b>Pays de la Loire</b>	<b>8,5</b>	<b>+1,8</b>	<b>13,7</b>	<b>7</b>	<b>18,2</b>

Source : Insee, Clap, Estel, recensement de la population

Mais l'attractivité des grandes agglomérations contribue également à dynamiser leurs territoires périphériques. Des logements plus abordables contribuent à y attirer les familles. La zone d'emploi d'Ancenis, comme celles de Segré, Châteaubriant, Sablé-sur-Sarthe ou encore l'ensemble des zones d'emploi vendéenne, accueillent de nouveaux résidents qui dépensent leurs revenus localement.

La façade atlantique est un autre atout pour les territoires qui composent la région Pays de la Loire. Le littoral vendéen et la zone d'emploi de Saint-Nazaire sont les zones les plus attractives pour les retraités. La part des 65 ans et plus représente jusqu'à 31% de la population sur la zone des Sables d'Olonne et 26,5% sur la zone de Challans.

Ces populations créent alors de nouveaux besoins et donc de nouveaux emplois sur ces territoires (Cf. SREFOP n°4 « Les effets du vieillissement de la population sur l'économie ligérienne »).

De plus, ces mêmes territoires enregistrent une part de l'emploi lié aux activités touristiques plus importante qu'ailleurs. Selon des travaux de l'Insee (4), la part de l'emploi liée aux activités touristiques représente 11,6% sur la zone des Sables-d'Olonne et 10,1% sur la zone de Challans pour une moyenne régionale de 3,2%.

Si les territoires qui composent la région des Pays de la Loire présentent de nombreuses disparités, les éléments présents dans ce document illustrent la nécessité d'une politique adaptée au regard des dynamiques et des fragilités locales afin, notamment, d'anticiper les évolutions des métiers et des qualifications. Dans le contexte actuel où les inégalités territoriales semblent se creuser, il apparaît important de ne pas trop accentuer la spécialisation spatiale du travail autour des métropoles et de chercher des effets d'entraînement pour les territoires avoisinants, qui pâtissent parfois d'activités peu porteuses ou en perte de vitesse.

#### Pour aller plus loin :

(1)Rodrigues, [Pays de la Loire : un fort dynamisme démographique](#), Insee Flash, n°38, décembre 2015

(2)Martineau, *100 000 jeunes supplémentaires d'ici 2040 : un défi à relever pour les Pays de la Loire*, Insee Pays de la Loire, Étude, n°130, février 2014

(3)Deroin, *L'économie tertiaire et l'emploi qualifié permettent aux territoires de rebondir après la crise*, Insee Pays de la Loire, Analyse, n°6, décembre 2014

(4)Martineau, Kerdommarec *Une mosaïque de zones d'emploi plutôt attractives dans les Pays de la Loire*, Insee Pays de la Loire, Étude, n°132, avril 2014

(5)*Dynamique de l'emploi et des métiers : quelle fracture territoriale ?*, France Stratégie, Note d'analyse n°53, février 2017